Papillons de Nuit
ASSOCIATION R.O.C. EN BAIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour être valable, ce billet électronique est soumis aux conditions générales de vente de Weezevent et du festival Papillons de Nuit, que vous avez acceptées lors de la commande.

RAPPEL : Les billets ne sont ni remboursables (sauf, le cas échéant, en cas de souscription de l'option « Protection billets remboursables » ou de tout autre assurance lors de l'achat des billets et selon les conditions du contrat d'assurance), ni échangeables, non cessibles et indivisibles, même en cas de perte ou de vol. Seuls sont valables les billets achetés dans les points de vente autorisés. Les places ne sont pas numérotées. Les droits de location sont variables en fonction du point de vente dans lequel le billet est acheté, chaque point de vente étant libre de s'octroyer ou non une commission. En vertu de la loi du 27 juin 1919, il est strictement interdit de revendre ce billet à un prix supérieur au prix de l'achat initial dans un point de vente officiel du festival.

CONTRÔLE : L'accès au festival est soumis au contrôle de validité de votre billet. Ce billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précise de l'événement. Pour être valable, ce billet doit être présenté soit au format papier (imprimé en bonne qualité sur papier A4 blanc vierge recto et verso, non souillé, non endommagé et totalement lisible), soit sous forme numérique directement sur un téléphone portable en bon état (écran non cassé et lisibilité parfaite). Les billets imprimés de manière partielle ou détériorés, tout comme les téléphones au matériel endommagé empêchant le contrôle ou la lecture du billet, ne seront pas acceptés par Papillons de Nuit. Le festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout autre support (tablettes, autres appareils électroniques, etc.). Chaque billet est muni d'un code-barres permettant l'accès au festival à une seule personne. Pour être valable, ce billet ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code-barres serait désactivé. Lors des contrôles, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Suite au contrôle, le billet pour le festival doit être conservé jusqu'à la fin du festival. Pour la sécurité de tous, les spectateurs seront fouillés à l'entrée du festival. L'accès au site pourra être refusé à toute personne refusant ce contrôle. Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure légale* et munis d'une autorisation parentale, dûment complétée et signée accompagnée d'un justificatif d'identité du représentant légal. Les mineurs ayant plus de 16 ans doivent être munis d'une autorisation parentale dûment complétée et signée accompagnée d'un justificatif d'identité du représentant légal. Ce modèle d'attestation parentale est disponible sur le site du festival dans la section « Mentions légales ».

RESPECT ET BIENVEILLANCE : Venir à Papillons de Nuit c'est s'engager à respecter les valeurs du festival. Les attitudes sexistes, LGBTQI+phobe, racistes et validistes, de même que les violences sexistes et sexuelles ainsi que toutes formes de discriminations n'ont pas leur place au festival. Le festival condamne fermement ces actes et attitudes et se réserve le droit d'exclure toute personne qui aurait un comportement portant atteinte à ses valeurs. Le non-respect des consignes de sécurité ainsi que plus généralement la constatation d'actes répréhensibles par la loi entraîneront l'expulsion immédiate et définitive du site du festival sans aucun dédommagement. Aucun remboursement ne sera dû lorsque le refus d'accès ou l'exclusion du site du festival est justifié par le non-respect des règles applicables.

FRAUDE : Il est interdit de reproduire, d'utiliser une copie, de dupliquer, de contrefaire ce billet de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un billet entraînera des poursuites pénales et l'invalidité du billet.

RESPONSABILITÉ : L'acheteur.euse demeure responsable de l'utilisation qui est faite du billet ; ainsi, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détentrice du billet pourra accéder au festival. Weezevent et Papillons de Nuit déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet dans la mesure où ils ne les ont pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet.
Le festival Papillons de Nuit reste et demeure sous la seule responsabilité de l'association organisatrice R.O.C. en Baie. L'acquisition de ce billet emporte le cas échéant adhésion au règlement intérieur du festival.

**Un majeur responsable pour un mineur est une personne majeure (âgée de 18 ans ou plus) qui exerce l'autorité parentale ou qui a la charge légale ou effective du mineur*

Papillons de Nuit
ASSOCIATION R.O.C. EN BAIE

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels et/ou corporels, vols, dégradations ou accidents pouvant survenir dans l'enceinte du festival, des parkings et du camping mis à disposition.

IMAGE : Toute personne participant au festival Papillons de Nuit consent, à titre gracieux, le droit de fixer son image et sa voix par le biais de la photographie ou de la vidéo et le droit de les utiliser sur tous les supports de communication, physiques ou digitaux, en relation avec le festival Papillons de Nuit et/ou la promotion de ses activités, pour une durée de 10 ans automatiquement renouvelée en l'absence de refus notifié avec un préavis de trois mois, et sur le territoire de l'Union Européenne.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS : L'organisateur peut être amené à modifier les programmes, la distribution, les horaires et le lieu. Ces modifications n'entraînent ni échange ni remboursement. Si le festival devait être interrompu, le présent billet ne serait pas remboursé. Le billet acheté par le festivalier est un achat d'une prestation globale et ne constitue pas un achat spécifique pour la prestation d'un artiste ou de plusieurs artistes en particulier. Ainsi, toute modification du jour de passage, des horaires ou de l'ordre des artistes programmés, et/ou toute annulation de la venue d'un ou de plusieurs artistes (y compris un artiste « tête d'affiche ») pour quelques motifs que ce soit et à quelque moment que ce soit, que ce(s) dernier(s) soi(en)t remplacé(s) ou non par tout autre artiste, n'ouvrira pas droit pour le festivalier à un échange de son billet, et/ou à un remboursement total ou partiel
de son billet, ni au versement d'un quelconque dédommagement financier ou en nature de la part de l'Organisateur. Un billet ne pourrait faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation de l'événement et seulement sur décision de l'Organisateur. Toutes les modalités sont disponibles dans les conditions générales sur papillonsdenuit.com.

Organisé par l'association R.O.C. en Baie - Licences d'entrepreneur du spectacle: 2-014314 et 3-014130
Contact : papillonsdenuit.com / contact@papillonsdenuit.com / 02 33 69 20 40

**Un majeur responsable pour un mineur est une personne majeure (âgée de 18 ans ou plus) qui exerce l'autorité parentale ou qui a la charge légale ou effective du mineur*